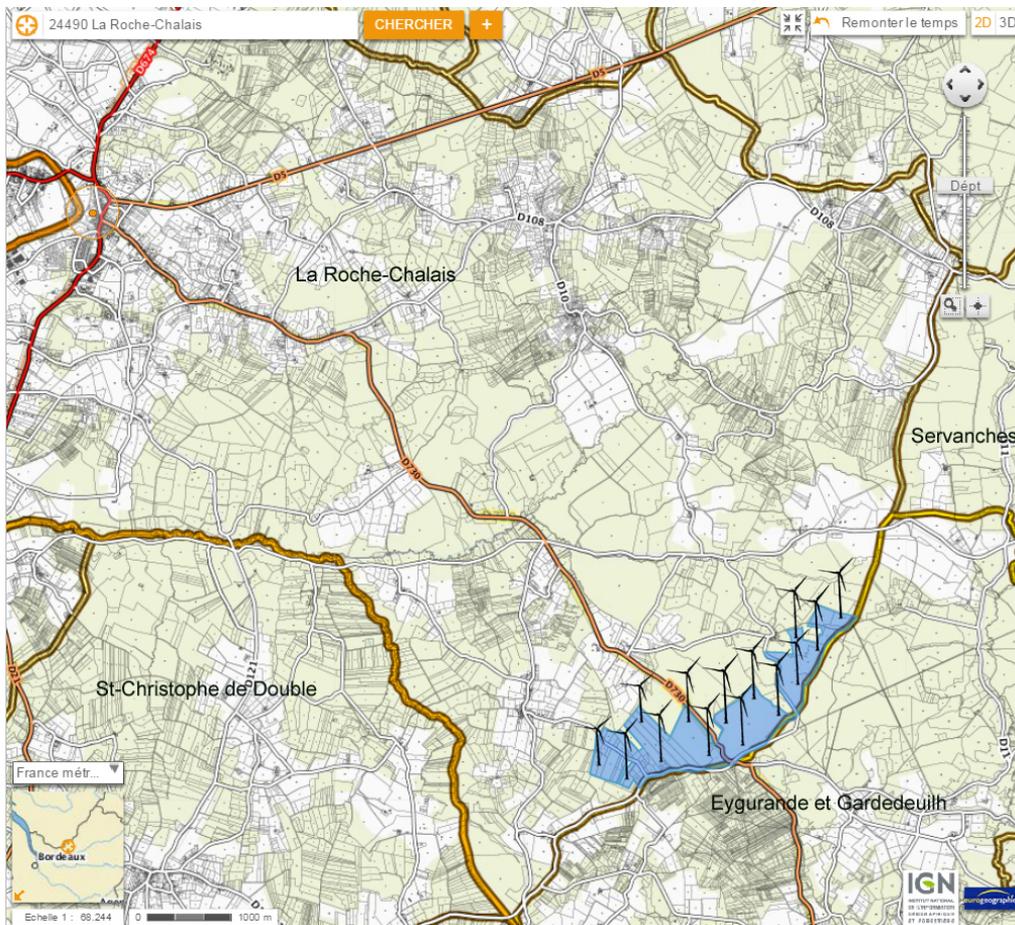


## Enquête publique sur le PLU de La Roche-Chalais Intervenez avant le 22 juillet pour dire NON au secteur destiné à l'implantation d'éoliennes



Le projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU) de La Roche-Chalais, objet d'une enquête publique du 22 juin au 22 juillet 2015, **introduit un secteur destiné à l'implantation d'éoliennes** à Saint-Michel-Léparon, limitrophe d'Eygurande-et-Gardedeuilh et très proche de Servanches et Saint-Christophe de Double.

Faites connaître **avant le 22 juillet** votre opposition au commissaire enquêteur :

- par courriel à [accueil@larochechalais.fr](mailto:accueil@larochechalais.fr), « à l'attention du commissaire enquêteur » ;
- par courrier à M. le commissaire enquêteur, Mairie, 24490 La Roche-Chalais ;
- par inscription sur les registres dans les mairies de La Roche-Chalais, St-Michel-Léparon et St-Michel de Rivière.

**Indiquez que vous êtes opposé à l'introduction d'un "secteur destiné à l'implantation d'éoliennes" dans le PLU de La Roche-Chalais.** Ajoutez ou non les commentaires (courtois) de votre choix.

Pour la bonne tenue de nos dossiers, merci de mettre Asso3D en copie de vos lettres ou courriels.

**Il est précisé qu'il n'est pas nécessaire d'être habitant de La Roche-Chalais pour donner son avis.**

## Sauvons la forêt de la Double !

**POURQUOI** plus de 2000 personnes ont-elle signé la pétition « nous refusons les éoliennes dans la forêt de la Double » et 14 communes de la région ont-elles refusé tous projets d'éoliennes industrielles jusqu'à 30 kilomètres de leur territoire ?

**Parce qu'** nous refusons l'industrialisation de notre massif forestier.

**Parce que** la présence d'éoliennes industrielles aggrave le risque d'incendie de forêt et contraint les canadiens dans un rayon d'environ un kilomètre autour des éoliennes.

**Parce que** des éoliennes ici ne seront pas rentables : il n'y a pas assez de vent (3,9 m/s à 50 mètres de haut) pour les faire tourner à pleine puissance une fraction de temps suffisante. Ce serait engager de l'argent public financé par vous au mauvais endroit.

**Parce que,** faute de vent adapté dans notre région, il serait nécessaire d'avoir des éoliennes géantes, de 180 à 200 mètres de haut - le record de France - visibles jusqu'à 30 kilomètres, hors d'échelle dans notre environnement naturel et paisible.

**Parce que** l'éolien ne peut pas remplacer le nucléaire : il faudrait en couvrir le territoire. Et que fait-on quand il n'y a pas de vent ? On démarre des centrales thermiques productrices de CO2 !

**Parce que** 500 à 1000 tonnes de béton par éolienne resteront dans nos sols après démantèlement.

**Parce que** la présence d'éoliennes industrielles fait baisser la valeur de nos biens immobiliers et fonciers de 10 à 40%, s'ils trouvent acquéreurs.

**Parce que** la distance entre les habitations et les éoliennes, un minimum légal de 500 mètres, ne respecte pas le principe de précaution concernant les effets néfastes sur la population : bruit, basses fréquences, lumières clignotantes jour et nuit, effet stroboscopique... Les sénateurs et des députés ont demandé que cette distance soit augmentée à 1000 mètres ou à 10 fois la hauteur de l'éolienne. Le Danemark reconnaît les effets néfastes des infrasons, perceptibles à 10 kilomètres et traversant les murs, sur la santé de sa population.

**Parce qu'** il y a des doutes sur les responsabilités en matière de démantèlement. Les communes et les propriétaires de parcelles pourraient en devenir responsables.

**Parce que** la présence d'éoliennes industrielles aggrave le risque de mortalité des chauves-souris et des oiseaux et nuit à la richesse faunistique de notre forêt.

**Parce que** la chasse à la palombe sera perturbée.

**Parce qu'** il s'agit d'une histoire d'argent (revenus fiscaux et loyers annuels), d'une aubaine liée à un rachat momentanément subventionné de l'électricité par EDF, sans considération pour les effets négatifs induits qui, eux, seront durables. Les aspects financiers ne sauraient être le critère déterminant.

**Parce qu'** accepter une éolienne, c'est en accepter des dizaines. Les projets se multiplient dans l'anarchie la plus totale avec une concurrence féroce entre les promoteurs privés qui sont à l'origine de ces projets : La Roche-Chalais – Parcou, Puymangou – Saint-Vincent-Jalmoutiers – Saint-Aulaye – La Barde - Maransin – Yviers, Bardenac, Saint-Vallier, Brossac – Chillac – Verteillac, Cherval – Savignac les Eglises – Nontron, etc.

184

MAISON A 1  
ETAGE  
environ 8m